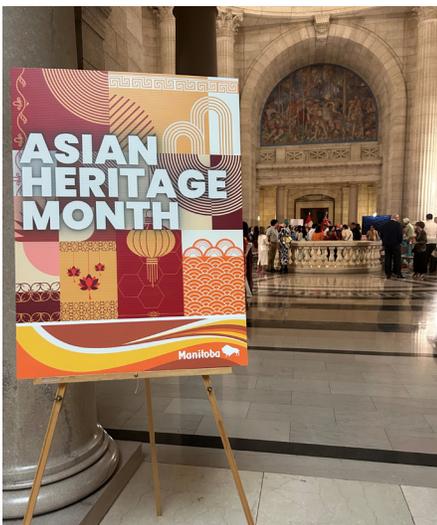


BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe



Partout au Canada, le mois de mai est l'occasion de souligner le patrimoine asiatique, soit le **Mois du patrimoine asiatique**, et cette année, les célébrations au Manitoba seront particulièrement émouvantes puisqu'il s'agit d'une première depuis l'adoption, en juin 2024, du projet de loi 212 – Loi sur le Mois du patrimoine asiatique. Le Mois du patrimoine asiatique reconnaît la longue et riche histoire ainsi que les contributions des Canadiens d'origine asiatique.

J'ai eu l'occasion d'assister à la cérémonie d'ouverture du Mois du patrimoine asiatique au palais législatif du Manitoba. C'était une expérience bouleversante que de me retrouver au cœur d'une telle diversité culturelle et linguistique, et d'entendre des champions comme Art Miki, qui a obtenu réparation et des excuses officielles du gouvernement fédéral à la suite de l'internement de Canadiens d'origine japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce fut un privilège pour la Canadienne d'origine coréenne et membre de la fonction publique que je suis d'être témoin de cette cérémonie dans l'«enceinte du peuple» qui, au cours de son histoire, n'a pas toujours été un lieu d'inclusion.

Pour en apprendre davantage sur le Mois du patrimoine asiatique, consultez la page de [ressources pour les éducateurs](#) (en anglais). Le Gouvernement du Canada propose aussi [un site d'information et une trousse d'outils numériques](#).



Hausses des salaires et des subventions de fonctionnement de base : Une hausse salariale historique pour les EJE de première ligne

La grille salariale 2025–2026 – En vigueur depuis le 1^{er} avril 2025

Le 23 mai 2025, les gouvernements du Manitoba et du Canada annonçaient avec enthousiasme la plus importante hausse salariale au Manitoba à ce jour pour les professionnels de l'éducation de la petite enfance. La grille salariale 2025–2026 du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance est en vigueur rétroactivement au 1^{er} avril 2025. Cette annonce comprenait aussi une hausse de deux pour cent de la subvention de fonctionnement de base que reçoivent chaque année les établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés. Celle-ci est également rétroactive au 1^{er} avril 2025.

Cet investissement conjoint, établi en vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, procurera 60,4 millions de dollars de plus aux établissements autorisés et subventionnés sous la forme du supplément à la grille salariale visant à soutenir la hausse salariale. De plus, une somme totale de 4,55 millions de dollars soutiendra les investissements pour l'augmentation de deux pour cent de la subvention de fonctionnement de base que reçoivent tous les établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés.



Centre: *Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Tracy Schmidt*

« Les professionnels des services de garde de la petite enfance sont essentiels à la prestation de services de garde et d'apprentissage exceptionnels, et doivent être rémunérés en conséquence. Cette augmentation historique témoigne du travail inestimable qu'accomplissent les éducatrices et éducateurs de la petite enfance pour nos enfants et notre province. »

– Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Ces hausses appliquées à la grille salariale 2025–2026 constituent un pilier de la stratégie pour grossir la main-d'œuvre et améliorer le recrutement et le maintien d'effectifs compétents dans les services de garde. Elles reflètent notre engagement à offrir 23 000 nouvelles places d'ici 2026.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [Communiqué](#). Pour accéder aux ressources de mise en œuvre pour votre établissement, consultez la [Grille salariale 2025–2026](#), la [circulaire concernant les centres de garde d'enfants](#) et la [circulaire concernant les garderies familiales et collectives](#).

La ministre annonce cinq jours de perfectionnement professionnel

Le 23 mai 2025, la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Tracy Schmidt, a également annoncé l'engagement du Manitoba à hausser le nombre de journées de perfectionnement professionnel pour le personnel de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à cinq (5) par année d'ici 2028, soit autant que ce à quoi ont droit les enseignants du Manitoba.

À compter de 2026, les journées de perfectionnement professionnel seront déployées de la façon suivante :

- 2026 : Trois (3) journées de perfectionnement professionnel;
- 2027 : Quatre (4) journées de perfectionnement professionnel;
- 2028 : Cinq (5) journées de perfectionnement professionnel.

Les établissements peuvent choisir de fermer leurs portes pour le nombre de journées allouées au perfectionnement professionnel dans une année civile sans perte de revenus provenant des frais déboursés par les parents, du Programme d'allocations pour la garde d'enfants et de la Subvention relative aux frais de garde réduits. Ces journées visent à soutenir les possibilités de perfectionnement professionnel pour les EJE, les aides des services à l'enfance et les fournisseurs de services de garderie à domicile. Le Ministère fournira d'autres détails dans les lettres annuelles des jours de fermeture pour la nouvelle année.

PLEINS FEUX SUR LA RÉUSSITE

Un acte de foi pour mieux atterrir à River Heights

En novembre 2024, des représentantes de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance rencontraient la directrice de K.I.D.S. Inc., Karen Ohlson, pour parler de Prairie Roots, le plus récent projet de l'organisme qui prend forme à l'École Sir William Osler, sur l'avenue Grant à Winnipeg. Ohlson se disait optimiste, mais elle et son équipe avaient encore beaucoup de pain sur la planche.

« La clé, c'est que ce doit être un endroit merveilleux pour les familles et un excellent endroit où travailler », expliquait-elle. « C'est un acte de foi, mais je suis très fière du travail accompli. »

Quelque six mois plus tard, Karen Ohlson et la directrice des travaux, Robyn Liddle, ont fait le point depuis leur bureau de Prairie Roots avec la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Le nouvel établissement de K.I.D.S. Inc., d'une superficie de 6 276 pi², compte des places pour 74 enfants âgés de 0 à 6 ans (20 enfants en bas âge et 54 enfants d'âge préscolaire).

« Nous avons accueilli notre premier groupe le 14 avril », relate Karen Ohlson.

« Il y a eu tellement de retard, on aurait probablement pu attendre septembre pour que tout soit parfait. On était très serrées dans le temps, mais on a pu attacher tous les fils et on a fini par finir. »

« Tous ceux avec qui on a travaillé étaient sur la coche. On a reçu beaucoup d'aide des gens de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, qui ont fait tout ce qui pouvait l'être. Le personnel qu'on a embauché en janvier a pris le temps qu'il fallait pour apprendre les normes et valeurs phares de notre organisme. Ils ont eu l'occasion de faire connaissance, et c'est une bonne chose. On a su prendre ce temps d'attente comme un cadeau. »

« Pour l'instant, on est ouvert aux deux tiers environ. D'ici la fin juin, toutes les places prévues seront prêtes. C'est beaucoup de travail, la dotation de personnel, les horaires, la coordination, tout ce qui se passe en coulisse et qu'on n'a pas toujours à l'esprit. Mais ça s'est arrangé. Et dans l'ensemble, je dirais que c'est parce que tout le monde s'est montré solidaire. »



On dirait bien que l'acte de foi de K.I.D.S. s'est avéré profitable. La réaction des familles a été extrêmement positive.

« Les parents étaient très excités », raconte Robyn Liddle. « Récemment, à l'occasion de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, notre babillard était couvert de bons mots et d'hommages des parents. "C'est un endroit merveilleux qui attend nos enfants!" Au cours des deux dernières semaines, j'ai dû recevoir 20 courriels de parents : vraiment, leurs commentaires sont très stimulants. »

Prairie Roots constitue le quatrième programme que Karen Ohlson a établi au cours de sa carrière de 35 ans avec K.I.D.S. Malgré la somme de travail et les revers inattendus, elle voit dans la réussite de Prairie Roots un modèle pour lancer la construction d'un établissement autonome selon les mêmes degrés de coopération entre le personnel, le conseil d'administration, la division scolaire, les entrepreneurs en construction et le gouvernement. Cela dit, est-elle prête à ouvrir un autre centre ailleurs?

« Ah, ça, non! », blague-t-elle. La directrice entrevoit l'approche de la retraite d'ici quelques années et compte laisser les projets d'expansion à celui ou celle qui prendra sa relève. Malgré la charge de travail administratif, elle prend encore le temps d'apprécier le plus important.

« La paperasserie n'arrête jamais, mais il m'arrive d'aller dans les salles des enfants et de passer du temps auprès d'eux, et ça me fait tellement de bien. »

« Sauf, peut-être, quand ils me demandent mon âge. Quand je le leur dis, ils répondent : "Ma grand-mère a deux ans de moins que toi." »

Les deux femmes éclatent de rire. « On les adore. »

Le projet a pu être financé grâce à l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada de même qu'à la politique du Manitoba en matière de services de garderie dans les écoles. Cette politique exige que la rénovation majeure ou la construction de toute école prévoie l'aménagement de places en garderie.

Pour de plus amples renseignements sur le travail de création de places de garde de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ou sur les subventions possibles pour un projet d'expansion de places, consultez la page [Apprentissage et garde de la petite enfance : Création de places](#).

Rencontrez les membres de l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Carmen Zubin, EJE III, superviseure, Licences et conformité

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu travailler auprès des enfants. Quand j'étais en troisième année, j'avais écrit sur un bout de papier : « J'ai neuf ans et demi. Quand je serai grande, je veux être enseignante à l'école primaire. » J'avais mis la note dans une enveloppe et l'avais scellée en écrivant dessus : « Ouvrir dans 15 ans. » Elle est toute jaunie aujourd'hui, mais je l'ai gardée. Je pense que j'ai même précisé, de mon écriture ronde et soignée de fillette de neuf ans, en quelle année je souhaitais enseigner.

Quand je faisais mes études post-secondaires, je connaissais beaucoup de gens diplômés en éducation, mais incapables de trouver un emploi parce qu'on n'embauchait pas dans ce domaine à ce moment là. Il n'y avait pas de postes en enseignement, et je voulais travailler. C'est à ce moment que je me suis tournée vers la garde d'enfants.

Je crois que pour beaucoup de gens, surtout dans les années 1980 et 1990, et surtout les gens qui n'ont jamais gravité dans les services de garderie, la garde d'enfants ne pouvait pas être une vocation. Je ne me souviens pas comment ça m'est venu exactement, mais je savais que ce choix de carrière me fournissait l'occasion de travailler avec des enfants et de trouver un emploi sur le champ.



Carmen Zubin, EJE III, superviseure, délivrance des licences et conformité

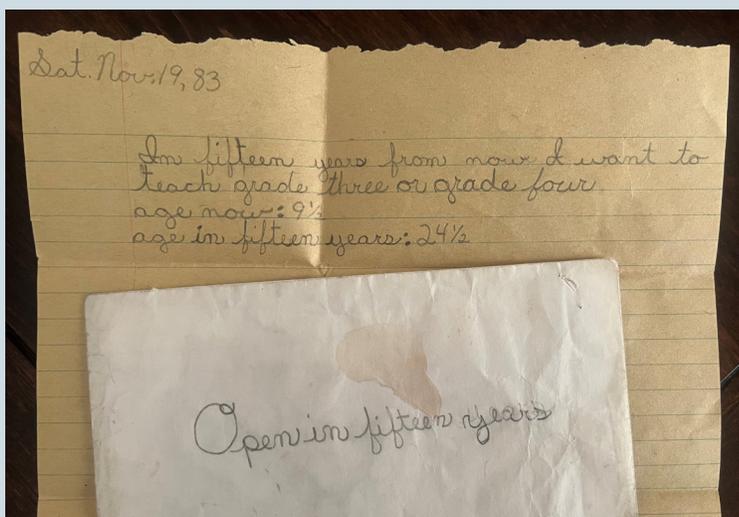
J'ai fait ma formation pour être EJE II au Collège polytechnique Red River et j'ai obtenu mon diplôme en 1995. J'étais employée de première ligne, puis je suis devenue superviseure dans un établissement qui accueillait des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire et scolaire sur deux sites. Il y avait beaucoup de possibilités d'avancement. En 2004, j'ai obtenu un diplôme spécialisé en gestion de centre de la petite enfance du Collège communautaire Assiniboine. J'ai obtenu la classification EJE III en étudiant à distance tout en travaillant. Puis je suis devenue directrice par intérim, puis directrice générale.

Je suis entrée au gouvernement, à la Division de l'apprentissage et de garde de la petite enfance, en décembre 2010. J'avais progressé autant que je le pouvais dans mon centre, et j'aspirais à du changement. J'ai commencé comme coordonnatrice des services de garderie dans la zone communautaire de Seven Oaks, j'ai travaillé comme coordonnatrice en gestion du risque et auprès des équipes de licences améliorées, puis comme analyste des politiques auprès du service de perfectionnement de la main-d'œuvre, principalement dans la supervision du programme d'évaluation des EJE II. En 2023, j'ai réintégré l'équipe de délivrance de licences et conformité à titre de superviseure. Ça fait près de 15 ans.

Comme superviseure, je suis souvent en réunion, mais je fais aussi beaucoup de mentorat et de résolution de problèmes, et je travaille avec le secteur. J'aime beaucoup accompagner de nouvelles coordonnatrices et partager mon expérience avec elles. C'est ça mon rôle : être la meilleure guide possible et leur offrir les meilleures possibilités d'apprentissage.

Le plus grand défi, je crois, est de susciter l'envie de travailler dans l'apprentissage et la garde de la petite enfance et d'y rester. On travaille à répandre la bonne nouvelle en insistant vraiment sur l'importance de ce choix de carrière et les gratifications qu'elle peut procurer.

Goûter aux joies de l'enfance. Leur regard qui s'illumine quand ils nous voient. Imaginez! Devenir l'inspiration d'un garçon ou d'une fillette de neuf ans, qui écrit une lettre à sa version adulte : « Plus tard, je veux être un éducateur/une éducatrice de jeunes enfants. »



Chaque mois, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance répond à une question fréquente.

Question du mois

Pourquoi l'apprentissage continu est-il important, et quelles sont les avenues de formation?

Réponse

Investir dans l'apprentissage continu est crucial pour le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. L'apprentissage contribue à autonomiser la main-d'œuvre et lui procure les compétences et le savoir nécessaires à des services de garde de première qualité. En s'inscrivant à des ateliers, des conférences et des séminaires, et en lisant des articles de recherche dans le domaine, les aides des services à l'enfance (ASE) et les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants (EJE) peuvent rester au fait des plus récentes études, des pratiques exemplaires et des réglementations du secteur.

La participation à au moins 24 heures de perfectionnement professionnel chaque année constitue une pratique exemplaire pour tous. Le coût de certains cours peut être remboursable jusqu'à concurrence de 400 \$ grâce à une subvention de formation. Pour obtenir plus de renseignements sur la [subvention de formation](#), consultez notre site.

De plus, les établissements sont autorisés à demeurer fermés jusqu'à deux jours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, pour permettre à leur personnel de saisir des occasions de perfectionnement professionnel. D'autres détails sur les journées de [perfectionnement professionnel](#) sont affichés sur notre site.

Pour prendre connaissance des avenues d'apprentissage continu et savoir comment en profiter, consultez la page : manitoba.ca/education/childcare/resources/pd.fr.html.



ANNONCES ET RAPPELS

Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public, 30 mai 2025

La [Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public](#) rend obligatoire la divulgation des fonds reçus du gouvernement, y compris le financement versé pour les salaires. Les établissements admissibles doivent se conformer aux dispositions de la Loi, dont l'obligation de signer le formulaire de déclaration et de le retourner au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance au plus tard le 30 mai 2025.

Pour en savoir plus sur cette exigence, consultez la [circulaire](#) ou téléchargez le [formulaire de déclaration](#).

Manifestation d'intérêt : Conseillères et conseillers au Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II

Date limite : le 27 juin 2025

Joignez-vous à un groupe d'EJE III qui soutiennent chaque année le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, un parcours unique offrant à des aides des services à l'enfance d'expérience un accompagnement vers l'obtention de la classification EJE II par la démonstration de leurs compétences et de leurs connaissances tout en étant évaluées par une conseillère ou un conseiller. Les conseillères et conseillers jouent un rôle essentiel dans la réussite des participants en leur procurant un mentorat précieux, propice à leur épanouissement, à leur perfectionnement et l'établissement de liens en tant qu'éducatrices et éducateurs.

Les conseillères et conseillers du Programme d'évaluation sont rémunérés pour un maximum de 40 heures par année, par participant.

Pour obtenir plus d'information sur cette avenue, dont des renseignements sur le programme et les exigences d'admissibilité, consultez notre site [Web](#).

Ressources pour la sécurité estivale

Le retour de l'été est l'occasion pour les établissements de relire les consignes de sécurité saisonnières entourant la surveillance, les excursions, la sécurité aquatique et les mesures pour se protéger du soleil, ainsi que de renouveler leurs activités et les sorties dans le voisinage. Distribuez ces consignes de sécurité aux membres du personnel et affichez-les afin qu'elles servent de rappel et d'outils de référence tout au long de l'été :

- [Compter le nombre d'enfants](#) (PDF)
- [Prudence au soleil](#) (PDF)
- [Sécurité aquatique](#) (PDF)
- [Sorties et expériences enrichies](#) (PDF)
- [Excursions](#) (PDF)

Veillez consulter tous les règlements en matière de santé et de sécurité, et n'oubliez pas qu'une planification et une supervision adéquates sont essentielles pour garantir la sécurité de tous. Pour toute question, veuillez communiquer avec votre coordonnateur des services de garderie.



Possibilité d'adhésion : Table de consultation des ministres pour le Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance

La Table de consultation des ministres pour le Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance accepte des candidatures en vue de nommer des membres provenant d'établissements de garde d'enfants en zone rurale et à domicile. La diversité d'expertises et d'idées des membres qui assurent la prestation ou le soutien du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance est cruciale pour documenter les progrès du système manitobain.

Pour obtenir plus d'information et télécharger un formulaire de candidature, consultez la page consacrée aux [Comités du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#).

MISE À JOUR CONCERNANT LA DIVISION DE L'APPRENTISSAGE
ET DE LA GARDE DE LA PETITE ENFANCE



Visite de la ministre Tracy Schmidt pour la Semaine des EJE, du 27 avril au 3 mai 2025

Le vendredi 2 mai 2025, madame Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est arrêtée au bureau de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, au 114, rue Garry, pour rencontrer le personnel du Ministère et souligner la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants (Semaine des EJE).

Madame Schmidt était accompagnée de Tyler Blashko, député de Lagimodière et adjoint parlementaire du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

*« En tant que ministre et mère, je vous remercie pour tout ce que vous faites », a déclaré la ministre.
« Votre contribution à notre province est inestimable. »*

En haut, de gauche à droite : Tyler Blashko, député de Lagimodière, la ministre Tracy Schmidt, Carmen Zubin, superviseure, Licences et conformité, Marci Sul et Suzanne Pazdor, coordonnatrices de services de garderie, Dylan Strike, coordonnateur de services de garderie, Jessica Brosch, Ruth Hiebert et Sandy Manchulenko, coordonnatrices de services de garderie, Neera Barber, superviseure du Programme de soutien à l'inclusion, Jon Bitton, superviseur, Licences et conformité, Jeannette Slate, coordonnatrice de services de garderie, Taryn Bennett, coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion, Daniel Jebb, commis 4, Kari Cook, Sherrie White et Shuang Qi, coordonnatrices de services de garderie



Visite ministérielle - Semaine des éducateurs de la petite enfance - mai 2025

En bas à gauche, de gauche à droite : La ministre Tracy Schmidt, Lily Mallard, responsable de portefeuille, Oliver Barham, analyste des politiques, Temitope Alimson, stagiaire du Programme des leaders en formation, Elizabeth Olorunfemi, analyste des politiques, Terry Smith, analyste, développement des établissements et des immobilisations, Larissa Zacharuk, responsable principale des projets d'immobilisation, Shelley Jonasson, coordonnatrice du programme d'expansion des places, Pam Wever, directrice, Développement des immobilisations et des espaces, Signe Hanson, directrice générale, Développement des immobilisations et des espaces

En bas à droite, de gauche à droite : Diann Dunbar et Carla Kernested, analystes principales des politiques, Annabelle Konan, analyste des politiques, Paige Mason, analyste des politiques et programmes, Maria Cleilo-Dhaliwal, scientifique des données, Yang Shang, scientifique principale des données, la ministre Tracy Schmidt, Matthias Rust, directeur de la politique stratégique et des relations intergouvernementales, Anaïs Ratte, spécialiste de la mobilisation, Charles Odum, analyste principal des activités, le député Tyler Blashko, Lisa Rivest, commis, Traitement de données, Carissma Cyra, étudiante STEP

La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance crée des liens avec des collectivités manitobaines

Le mois de mai a été bien rempli pour le personnel du Ministère, qui a participé à cinq événements à Winnipeg et dans la région d'Entre-les-Lacs. Des représentantes de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ont participé à deux foires d'emploi : la première à l'école secondaire Oak Park, le 6 mai, et la seconde à Powerview-Pine Falls, le 8 mai. Le 21 mai, elles ont aussi participé à l'événement *Winnipeg Career Fair and Training Expo* (foire d'emploi et de formation de Winnipeg) au Centre des congrès RBC, avant de conclure la semaine à la 47^e Conférence annuelle de la Manitoba Child Care Association (sur le thème *The Brilliance of Play : Adventure Awaits*) à l'hôtel Victoria Inn à Winnipeg les 22 et 23 mai.



Le multisurligneur de la Division – Ne partez pas sans lui!



De gauche à droite : Carla Fleury-Charles, analyste des politiques et des programmes, Shelly Marques, conseillère, Formation de la main-d'œuvre, et Lindsay Ortlieb, analyste de la politique, ont participé à la 47^e Conférence annuelle de la MCCA.



De gauche à droite : Ann Gable, travailleuse en développement pour le Programme de soutien à l'inclusion, Melissa Shapiro, analyste des politiques et Nahla El Bawab, conseillère bilingue en allocation, étaient à la foire d'emploi de Winnipeg.

Nouvelles du personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance, et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Le lundi 28 avril, **Matthew McConnell**, étudiant du programme coopératif de la maîtrise en administration publique (MPA), a intégré la Section de l'amélioration de la qualité et du développement des programmes, à la Direction des opérations provinciales, au 210, rue Osborne. Matthew obtiendra son diplôme de maîtrise en octobre. Ce placement coopératif est le deuxième de son programme de MPA, après celui de 2024 au Bureau du vérificateur général du Manitoba. Matthew compte bien exploiter son bagage universitaire et sa récente expérience de travail pour améliorer l'expérience en service de garderie pour les enfants manitobains.

Depuis le 5 mai, **Pamela Altasin** s'est jointe à la Section de l'allocation pour la garde d'enfants de la Direction du financement et de l'aide financière à titre de conseillère en allocation. Pamela compte 18 années de service au sein du gouvernement du Manitoba et a acquis une précieuse expérience au ministère de l'Environnement et du Changement climatique, plus précisément à la bibliothèque des cartes du Canada et des photographies aériennes.

Faosiyat Olajide-Adedamola s'est jointe le 7 mai dernier à la Direction de la politique et de la planification, Section de la politique stratégique et des relations intergouvernementales, à titre d'étudiante du programme coopératif de la maîtrise en administration publique (MPA). Il s'agit de son premier stage du programme. Faosiyat est titulaire de diplômes de premier cycle en vulgarisation agricole et développement rural assortis de certifications professionnelles en comptabilité et fiscalité. Elle apporte au sein de la Division plus d'une décennie d'expérience en administration publique.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, consultez le www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou y a-t-il un programme ou d'autres aspects que vous souhaiteriez souligner? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin d'information de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdcinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.